Jules Moch (1893 – 1985)

Rencontres avec...moi-même

Essai d'autobiographie (circa 1980)

Chapitre premier – Au XIX ème siècle *(Extrait sur l'Île Garo – Loctudy pages 8 à 17)*

*
* *

P 8 - Ma prime enfance s'est en grande partie passée dans une petite île acquise par mes parents peu après leur mariage et la démission de mon père. Il comptait y rédiger des livres dans le calme, pendant six ou huit mois chaque année.

Située dans l'estuaire de la rivière de Pont L'Abbé, au sud de l'extrémité du Finistère, entre les villages de Loctudy sur la rive droite et de l'Île Tudy sur la rive gauche, l'Île Garo s'étendait sur 17 hectares. Arrêt du goûter compris, mes petites jambes avaient besoin de toute l'après-midi pour en faire le tour.

P 9 - Mon père avait établi sans architecte les plans d'un pont à voie unique unissant la propriété à Loctudy, ainsi que ceux de notre maison d'habitation, qu'il flanqua d'une tour surélevée d'un étage. Il dirigea lui-même les travaux du pont et de la maison et sur la fronton de la tour, dessina au charbon le monogramme « G.A.M. »- Gaston – Alice – Moch- que les ouvriers firent ensuite apparaître en relief.

De cette maison, je ne me rappelle que la salle à manger, revêtue de bois clair, avec la suspension en fer forgé de la lampe à huile devant laquelle je m'extasiais rituellement en disant : « C'est tout de même une drôle de lampe ». Mais j'ai présente à la mémoire la vue de la tour, d'où l'on embrassait toute l'île et les deux rives de l'estuaire : devant la maison, une prairie s'étendant jusqu'à la mer, avec une échappée vers le large ; à droite un boqueteau de pins et d'acacias, une plage de sable, un bras étroit de la rivière et sur une petite falaise, les villas à la sortie de Loctudy vers Pont l'Abbé ; derrière : des bois, puis dans une clairière au coude du chemin carrossable unissant la maison au pont, la chaumière, d'ailleurs confortable, du jardinier, Jamonod, et de sa famille, entourée de champs et de vergers ; à gauche enfin, des boqueteaux, une plage parsemée de rochers, le bras large de la rivière et une basse lagune de terre où se serraient les maisons des pêcheurs de l'Île Tudy, qui n'avait plus d'une île que le nom, car elle était , depuis longtemps, soudée au rivage.

Tout cela me semblait démesuré. Plus tard seulement, je me suis rendu compte que l'île n'apparaissait immense qu'à mon échelle de garçonnet *P10* – Elle mesurait en moyenne quelque 200 mètres sur 1000, en sorte que, même compte tenu des pointes et des baies, le « tour de l'île » que j'étais fier de réaliser en une après-midi, comportait moins de trois kilomètres de périmètre !

*
* *

Mes premiers souvenirs précis, postérieurs à la visite à mon arrière- grand-père le rabbin, se situent dans cette propriété. Celui-ci d'abord, relatif à mon premier « tour de l'île » : j'étais parti de chez nous avec ma mère par le sentier du bord de l'eau, du coté de l'Île Tudy. La maison se profilait donc sur l'autre rive, sur le bourg de Loctudy. Or après notre longue marche au bord de l'eau , je revis la maison longtemps avant de l'atteindre, mais se profilant sur l'autre rive. Comment était-ce possible ? Puisque je ne m'étais jamais retourné pour revenir en arrière, était-ce elle qui avait changé de place , ? Je gardais ces réflexions inquiètes pour moi jusqu'à la fin de la promenade, puis les communiquais à mon père. Il sourit, prit un crayon, une feuille de papier et deux bouts de carton, l'un représentant la maison, l'autre les 2 promeneurs, dessina le contour de l'île, plaça la maison et fit se mouvoir l'autre carton le long du périmètre. Je compris aussitôt que j'avais tourné peu à peu sans m'en apercevoir, tandis que la maison restait inébranlable sur ses fondations.

Le tour de l'île avait un autre attrait : à l'extrémité opposée à notre demeure un chenal assez étroit séparait notre île d'une autre, plus grande, l'île Chevalier sur laquelle son propriétaire avait, dit-on, amené un chameau ou un dromadaire acquis en Afrique ou en Asie. Je n'avais jamais vu d'animal de ces espèces et, chaque fois que j'approchais du bout amont de l'Île Garo, j'écarquillais les yeux dans l'espoir de découvrir, entre les pins couronnant la pointe aval de *P 11* – l'île Chevalier, la silhouette majestueuse de l'étrange quadrupède. Je ne l'ai jamais aperçu et ne sais s'il a vraiment existé.

*
* *

Mon père partait parfois au large avec un pêcheur du voisinage. Il a, jusqu'à la fin de ses jours, passionnément aimé la mer, que ma mère ne supportait guère ; Par contre, il avait le mal des montagnes dès l'altitude d'un millier de mètres, alors que ma mère ne se sentait revivre qu'au dessus de 1500 mètres. Leur « incompatibilité de vacances » la seule qui existât entre eux leur composa, dans la mesure, sans cesse réduite, de leurs moyens, des

séparations estivales, chacun partant en quête du climat propice à sa santé.

Mon père aimait naviguer à la voile. Le pêcheur et lui sortaient de la rade abritée où nous vivions et, selon vents et marées se dirigeait au Nord-Est vers Bénodet, dans l'estuaire de l'Odet, la rivière de Quimper, à cinq kilomètres de chez nous, ou, au Sud-Ouest, le long de la côte vers Lesconil et, au-delà, vers les rochers affolants et les tourbillons écumants de Penmarch, à une vingtaine de kilomètres. D'autres fois, ils piquaient vaillamment « Sud-Suret » (1) pour atteindre, à une vingtaine de kilomètres au large, l'un des neufs îlots formant l'archipel des Glénan. J'avais souvent aperçu ou cru apercevoir à l'horizon, du haut de notre tour, les deux plus proches de ces îlots. Ils constituaient pour moi un monde du mystère et de l'aventure. Certains jours il était défendu de s'en approcher parce que l' « escadre de Brest » y faisait des « écoles à feu ». J'ignorais ce qu'était l'Escadre de Brest et les écoles à feu, et me demandais ce que devenaient les habitants, quand on avait pas le droit d'y aller. Restaient-ils sur place ? Étaient-ils déportés ? Mais d'abord, quels étaient-ils ? Des humains de notre espèce, ou de mystérieux îliens ? Y avait-il enfin des chameaux sur ces îlots comme sur *P 12 –* l'île Chevalier ?

(1) Suroît et Suret, Noroit et Noret, remplacent communément Sud-Ouest et Sud-Est, Nord-Ouest et Nord-Est, dans le parler de nombre des marins ou d'inscrits maritimes. La direction indiquée, Sud-Sud-Est, correspond à une inclinaison de 135° avec le Nord, en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

Je n'en finissais pas de poser des questions sur ce monde extérieur aux limites de ma connaissance. Aussi fus-je enthousiasmé quand un jour de beau soleil, mon père me proposa de m'emmener « si le vent est bon nous irons aux Glénan ! »

Je demandai à emporter *L'Abeille*, mon bateau préféré, à moitié long et haut comme moi. Ce cotre, à la coque rouge et verte, avec son pont vernis, portait une voilure abondante : deux focs, une grand'voile et une voile de hunier.

J'embarquai, fis mettre *L'Abeille* à l'eau, en tenant fortement le treuil miniature sur lequel était enroulé la pelote de ficelle unissant les deux bâtiments. C'était, autant qu'il m'en souvienne, ma première sortie en mer ; j'étais fier et inquiet ,à la fois.

Dans l'estuaire, tout débuta parfaitement *L'Abeille* suivait allègrement notre barque ; l'égalité des vitesses évitait la tension de la ficelle.

Bientôt, prise dans un vent favorable, la barque accéléra et pencha à tribord. J'eus peur d'abord d'être projeté à l'eau, ensuite de voir chavirer notre barque. Mais *L'Abeille*, moins pourvue en voile, et surtout en voiles hautes, n'accéléra pas autant que la barque et était tirée, remorquée par la ficelle, sans cesse plus tendue. Mon père qui manœuvrait une voile, demanda soudain au pêcheur, qui tenait la barre, si la ficelle de *L'Abeille* n'allait pas casser. Le marin se pencha, l'attrapa, commença de haler *l'Abeille* vers son remorqueur à voile, quand la ficelle cassa. J'entendis alors ces mots dont l'un était inconnu de moi, et que je n'ai jamais oublié ; « C'est *ma foi* vrai ! ». *L'Abeille* partant à la dérive, je fondis en larmes, persuadé de l'avoir perdu à jamais. De savantes manœuvres nous firent virer vers le fugitif, et après un temps qui me paru profondément long, nous rapprocher de lui. L'espoir croissait au fur à mesure *P 13 –* que la distance diminuait. Lorsque les deux bateaux furent bord à bord, le marin saisit *L'Abeille*, mais par le mât, comme on m'avait défendu de le faire : « Prends le toujours par la coque, pas par le mât, qui risquerait de rester seul entre tes mains ». J'en fis la remarque au marin, qui éclata de rire et disposa à mes pieds *L'Abeille* intacte, bien que tenue à bout de mât.

Nous sortions de l'estuaire. Le vent fraîchit et je verdis. La danse du voilier me fit des effets fort peu plaisants. Aussi mon père donna l'ordre du retour, en lançant le commandement classique, mais alors inconnu de moi ; « Pare à virer ! », dont je crus longtemps que c'était un seul mot du genre de parapluie, parasol ou paravent ! Sitôt à l'abri de l'estuaire, la barque se stabilisa, et mes entrailles aussi. Je débarquai fièrement, *l'Abeille* sous le bras, mais fus déconfit, lorsque ma mère, m'ayant demandé ; « Es-tu allé aux Glénan ? », éclata de rire à ma réponse : « Je ne sais pas ! »

*
* *

Les transports sont un élément important des souvenirs du premier age. Mon départ de la rue Galilée pour l'île Garo et les retours étaient des aventures saisissantes. Il y avait d'abord les murailles de malles dans l'appartement, l'emballage des draps, du linge de maison, des livres et papiers nécessaires à des séjours de plusieurs mois, puis celui des effets personnels ; ensuite les deux fiacres hippomobiles convoqués rue Galilée pour nous conduire en deux groupes à la gare d'Austerlitz, le voyage de nuit de Paris à Quimper, le réveil, *P 14 –* la tasse de chocolat au buffet de Quimper et le petit train de Quimper à Pont L'Abbé, formé de trois étranges voitures sans couloir, sur les quatre compartiments desquels était peint en relief des coupés, analogues à celles des diligences. Il n'y avait que deux stations intermédiaires, aux noms « couleur locale » : Pluguffan, qu'on appelait Plougouffan et Combrit-Tréméoc, qui se laissait entendre « Combritetréméoc », en un seul souffle, bien qu'il s'agit de deux communes de part et d'autre de la voie ferrée.

Lorsqu'on arrivait harassé à Pont Labbé, il fallait trouver le voiturier, alerté par lettre, qui attendait générale-

ment au café, recouvrer les bagages, les charger partie sur le toit de la guimbarde, partie derrière le « compartiment » et le surplus avec les voyageurs. Restaient à parcourir cinq kilomètres de route départementale, puis un chemin rural se raccordant à notre chemin privé. On devait compter une bonne heure de la gare à notre pont, quand aucun incident ne nous ralentissait.

Mais il en survenait fréquemment. Je me souviens de l'un d'eux, qui se reproduisit deux ou trois fois durant mes années bretonnes : le cheval s'arrêtant apeuré, le cocher descend, calme la bête et découvre, devant les sabots un homme, couché ivre-mort en travers du chemin. Il appelle le tenancier du café à la porte duquel le buveur s'est écroulé. A eux deux, ils le soulèvent, le transportent et le déposent délicatement dans le fossé bordant le chemin, où il continuera à cuver son alcool sans risque d'être piétiné. Spectacle, hélas ! courant dans cette Bretagne misérable de la fin du siècle dernier, où la femme, esclave du foyer, préposée à la reproduction de main-d'œuvre gratuite, n'avait d'autre « distraction » que l'église dominicale, tandis que l'homme, l'accompagnait jusqu'au porche, avant d'aller ingurgiter d'innombrables *P 15 –* petits verres au café, comme il le faisait en allant à son travail ou en en revenant.

*
* *

La région où nous vivions était politiquement « rouge » sur la côte et « blanche » dés qu'on s'enfonçait de quelques kilomètres à l'intérieur. Notre commune, Loctudy faisait exception à cette règle : bien que minuscule port de pêche et toute entière le long de la côte, la bourgade avait un conseil municipal blanc.

J'avais huit ans quand le jardinier Jamonot aborda un jour mon père devant moi. Retirant sa casquette – ce qui donnait à l'entrevue une solennité inhabituelle – il venait demander si mon père voyait une objection à ce qu'il figurât, pour les élections municipales de 1901 sur la liste de la municipalité sortante, où il y avait des vacances à combler. Mon père répondit n'avoir ni le droit ni le désir de l'empêcher d'user de ses droits de citoyen. « C'est que continua le jardinier le maire et ses amis ne sont pas de la couleur de Monsieur ! - Que voulez-vous que cela me fasse, répliqua assez vivement mon père. Toutes les opinions sont libres, du moment qu'elles respectent les lois. Je vous souhaite bonne chance ».Je n'y comprenais rien. Mon père avait-il une couleur ? Laquelle ? Où la voyait-on ? La réponse à ces questions fut ajournée par mon père à l'époque où je serai plus grand !

Un peu avant cet incident, deux messieurs en chapeau melon abordèrent sur une des plages de l'île. C'était leur droit : on m'avait déjà appris que les plages appartiennent à tout le monde. Mais ceux-là, au lieu de s'allonger sur le sable, l'arpentèrent, prirent force mesures avec ce que je sus plus tard être un ruban décamétrique, les notèrent sur un carnet, délimitèrent les zones rocheuses, etc.

Mon père survint, leur demanda à quelle occupation ils se livraient. Ils firent d'abord les importants, puis, à bout d'argument, *P 16 –* présentèrent à mon père une carte à barre tricolore, qui le fit éclater de rire...Je sus plus tard qu'il s'agissait de deux agent de la Sûreté de Quimper, inventoriant les possibilités de débarquement d'un corps expéditionnaire sue les plagettes de notre îlot.

Nous étions alors en 1899 et les semaines précédentes avaient été marquées par la deuxième condamnation d'Alfred Dreyfus à Rennes et par la tension franco-britannique née de l'équipée d'une poignée de coloniaux français débouchant à Fachoda sur le haut Nil, en coupant l'épine dorsale du colonialisme anglais d'Alexandrie au Cap.

Un commissaire de police, relevant plus de l'asile psychiatrique que des Renseignements Généraux, ou de la Surveillance du Territoire, division principale de la Sûreté, alors « générale » et aujourd'hui « nationale » avait fait le raisonnement « abracadabrant » que voici : le nommé Gaston Moch est de la promotion du traître Dreyfus à l'École polytechnique. Il est juif comme lui et dreyfusard, puisqu'il vient de faire campagne en sa faveur au procès de Rennes. C'est donc un mauvais Français. D'autre part il vient de démissionner de l'Armée et de s'installer sur une petite île, qu'il habite seul, avec sa famille et un jardinier.. Dans quel but , Tout s'éclaire si l'on rapproche ce fait du conflit de Fachoda : si nous refusons d'évacuer ce poste, les Anglais ne vont-ils pas nous attaquer et n'est ce pas pour préparer leur débarquement sur son île que ce mauvais Français s'y est installé ? D'où la mensuration des plages et l'étude de leurs accès maritimes !

Je n'exagère nullement : l'histoire est authentique. Elle m'étonne moins depuis qu'un demi-siècle plus tard j'ai pu constater à quel point certains métiers fondés sur la suspicion permanente déforment ceux qui les pratiquent sans une suffisante culture générale : ministre de l'Intérieur, j'ai eu la preuve que certaines enquêtes secrètes – pouvant mettre en cause l'honneur d'un homme, ou sa liberté - , n'avaient pas plus de fondement que celle menée contre mon père *P 17 –* sur nos petites plages !

*
* *

Il me fallut bientôt quitter ce paradis. L'entretien de Garo était trop coûteux pour les moyens de mes parents, réduits par des pertes subies dans une petite affaire industrielle montée par mon père avec son beau-frère Jules Fribourg, et plus encore par la confection et la diffusion du journal « dreyfusard » qu'il avait acquis avec deux amis (1) (1)CF p.8

Mais, surtout, ma mère supportait mal le climat maritime, notamment depuis qu'en 1897, elle avait eu un accident et accouché d'une fille morte avant de naître.

Mes parents louèrent donc l'Île Garo, d'abord à un descendant de Félix Potin, le roi de l'épicerie, ensuite à un importateur de parfum français en république Argentine, avant de pouvoir enfin la vendre.

Nous rentrâmes à Paris, non plus dans l'immeuble antique de la rue Galilée, mais dans un autre, plus moderne, 16 avenue de la Grande Armée, dont les petits appartements donnaient, comme le nôtre, sur une rue perpendiculaire à l'avenue. J'y découvris le confort de l'électricité, les joies du bain quotidien, mais fus longtemps intrigué par les stations de locataires dans la loge de la concierge : ils ne se préoccupaient pas de celle-ci, encore qu'elle fut avenante, mais se tenaient devant une boite fixée au mur et parlaient à un être invisible, dont on entendait pas les réponses. Ce premier téléphone, sans poste supplémentaire dans les appartements, était d'ailleurs fixé beaucoup trop haut pour que je puisse tenter de l'utiliser !

De nouvelles sources d'intérêt allaient apparaître pour moi. Ma mère m'avait appris à lire, à calculer. Mais j'atteignais mes sept ans et mes parents songeaient à m'envoyer en classe.

La mise en forme, l'orthographe, respectent au maximum la présentation du texte original de Jules Moch (photocopie du texte manuscrit), seules quelques corrections, quelques mots barrés et remplacés ne sont pas repris, la numérotation : P 8 – renvoie à la numérotation du manuscrit.

Jules Moch 1932

Son père, le colonel Gaston Moch, fut condisciple à Polytechnique du capitaine Alfred Dreyfus.

Il est polytechnicien (promotion X 1912) et ingénieur en chef du Génie maritime militaire.

Il adhère à la SFIO en octobre 1924 et est élu député dès 1928, d'abord de la Drôme jusqu'en 1936, puis, lors d'une élection partielle, en 1937, de l'Hérault. Il s'impose comme l'un des meilleurs techniciens de la SFIO. Foncièrement anticommuniste, depuis un voyage en URSS en 1921, il n'hésite pas à écrire qu'une bonne partie de la doctrine marxiste est dépassée. (Wikipédia).